

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 75 (1983)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe mensuel de l'Union syndicale suisse

N° 9 Septembre 1983 75^e année

Revue syndicale suisse

Initiative pour la réduction de la durée du travail

Le coup d'envoi

En octobre 1982 se tenait à Lausanne le Congrès de l'Union syndicale suisse. La discussion sur la réduction de la durée du travail avait alors retenu l'attention de la presse et de l'opinion publique. Avec raison, étant donné l'enjeu de cette lutte permanente pour accroître le temps libre, et donc la liberté. Avec raison, aussi, étant donné l'actualité du débat, dans tous les pays industrialisés, sur les liens entre la durée du travail et l'emploi.

Il y avait, à Lausanne, unanimité quant à la priorité à accorder à cette revendication. Il y avait accord quant à la nécessité de ne pas se limiter à la voie des négociations contractuelles, mais de recourir à des actions concertées et solidaires de toutes les fédérations membres de l'USS et de l'ensemble des travailleurs. Il y a eu débat sur la tactique à court terme; sur l'urgence de lancer une initiative. Finalement, la proposition suivante, présentée par le Syndicat des services publics, a été adoptée à une large majorité:

«Le Congrès charge le Comité directeur de mettre sur pied le plus rapidement possible une nouvelle initiative populaire réclamant la semaine de 40 heures et d'en proposer le lancement à l'Assemblée des délégués, après discussions approfondies dans les fédérations, les cartels et les sections.»